

Dans notre programme pour Lambersart, nous nous engageons sur les orientations suivantes :

- **Une forte amélioration de l'offre de voies dédiées aux vélos et aux piétons**
 - **Création d'une « voie verte » circulaire d'une longueur de 5 km environ, de « Pont supérieur » à « Saut du loup », à « Pont royal », à « Colysée », à « Canteleu »**
 - elle emprunte pour partie l'existant, avec le chemin le long de la Deûle
 - pour le reste, elle est créée de toute pièce, en utilisant les délaissés existants le long des voies ferrées
 - cette voie devient, dans la ville, un élément structurant des modes actifs de déplacement.
 - **Création de plusieurs « voies radiales » permettant, toujours en modes actifs, de relier les quartiers cœur de ville et les quartiers périphériques à la « voie verte » et entre eux ; on peut citer notamment :**
 - de av. Sainte Cécile à av. de Soubise, via parc du Colysée
 - de quartier Conquérants à Salle Malraux (quartier du Bourg)
 - de quartier Verghelles, à Mairie, à Parc des Charmettes, à salle Malraux
 - de quartier Pacot Vandracq, à quartier La Cessoie, et plaine des Muchaux
 - **Une démarche intercommunale forte pour constituer un maillage cohérent de voies cyclables,**
 - en reliant nos voies avec les voies existantes
 - piste cyclable vers Euralille le long périphérique ;
 - voie sur berge vers Euratechnologie le long de la Deûle
 - et globalement le réseau cyclable de Lille, de part et d'autre de la Citadelle
 - en prenant en compte les besoins des communes limitrophes entre elles
 - liaison entre Lomme et Saint-André/Marquette
 - liaison entre Lille et les campagnes autour de Verlinghem
 - en faisant valoir nos besoins de voies nouvelles (notamment vers CHRU et Eurasanté, ou entre « Pont supérieur » et Euratechnologie)
 - **Une prise en compte réelle des cyclistes et des piétons dans l'aménagement des chaussées**
 - un entretien régulier des voies cyclables existantes et, quand c'est nécessaire, une rénovation de leur revêtement et de leur signalisation
 - une rénovation des trottoirs
- **Une démarche municipale forte et constructive avec Lille Métropole et Transpole pour :**
 - **bien cerner les besoins en déplacements des habitants (à l'intérieur de Lambersart, vers les communes limitrophes, dans l'agglomération)**
 - **travailler une offre transport (bus, et V'Lille) appropriée aux besoins, une offre qui donne satisfaction aux clients « captifs », une offre qui fasse gagner de nouveaux utilisateurs**
 - **concilier les itinéraires des lignes de bus avec les réalités urbaines et, sur ces itinéraires, analyser les situations d'obstruction pour tenter de donner la priorité aux bus (priorités feux tricolores notamment)**
 - **travailler une offre tarifaire attractive**
 - **garantir un stationnement vélos sécurisé**
 - **intégrer la gare SNCF de Saint-André dans l'offre transport**
- **Une politique municipale forte auprès des habitants pour :**

- valoriser l'offre transport au fil de son renforcement (transports en commun, voies cyclables, station V'Lille et abris vélos, ...)
- montrer comment cette offre transport est devenue un mode fiable de déplacement
- inciter chacun, quand cela est possible, à l'utiliser en alternative à ses déplacements en voiture

Toutes ces dispositions sont, pour l'essentiel, décrites sur notre blog www.nicolasbouche2014.com

Nous restons à votre disposition pour vous apporter les précisions complémentaires que vous souhaitez

Dans le cas où les électeurs nous donnent leur confiance, nous ne manquerons d'associer l'ADAV droit au vélo dans nos études d'aménagement de la ville